
Comité de Pilotage PCAET

-

Réunion de lancement

21 AVRIL 2023

PECHBONNIEU

14H30-16H30



Coteaux
Bellevue
Communauté de communes

Ordre du jour

Le Plan Climat Air Energie Territorial et son cadre juridique

La communauté de communes des Coteaux Bellevue

Premiers éléments du diagnostic

Organisation



Le Plan Climat Air Energie Territorial et son cadre juridique



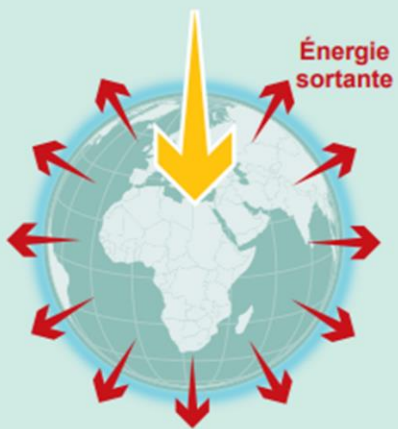
Répondre à un enjeu planétaire

Bilan énergétique de la Terre et changement climatique

Depuis au moins 1970, le déséquilibre persistant des flux d'énergie conduit à une accumulation d'énergie en excès absorbée par les différentes composantes du système climatique.

Climat stable : en équilibre

Énergie solaire entrante

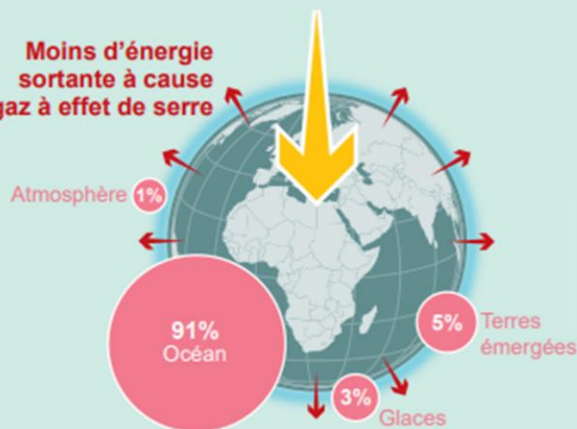


Énergie sortante

Aujourd'hui : en déséquilibre

Énergie solaire entrante

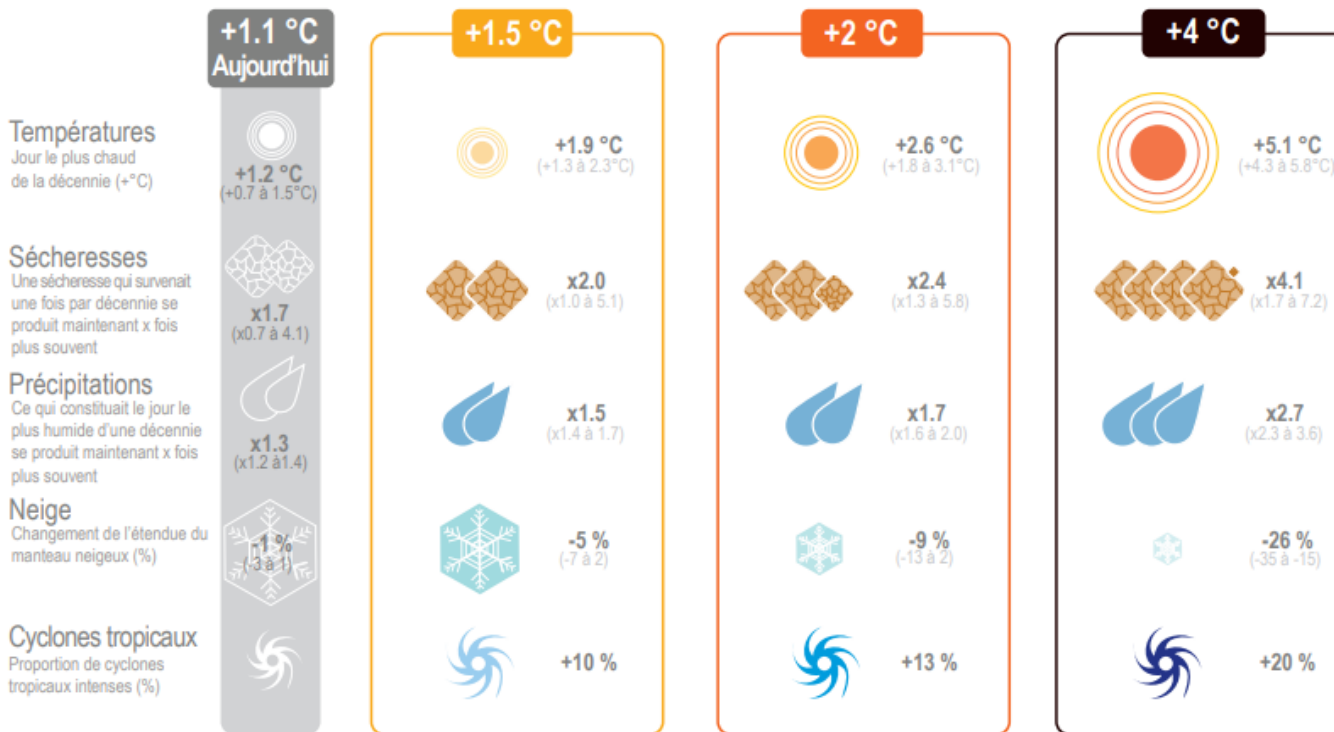
Moins d'énergie sortante à cause des gaz à effet de serre



Excès d'énergie qui s'accumule

Source: GIEC

Les changements s'intensifient pour chaque incrément de réchauffement planétaire



Un impact local, lié à l'activité humaine

Figure 1.3. Évolution des températures moyennes (°C) annuelles en Occitanie de 1950 à 2020. La courbe en rouge représente la moyenne glissante des données annuelles par périodes de 11 ans.

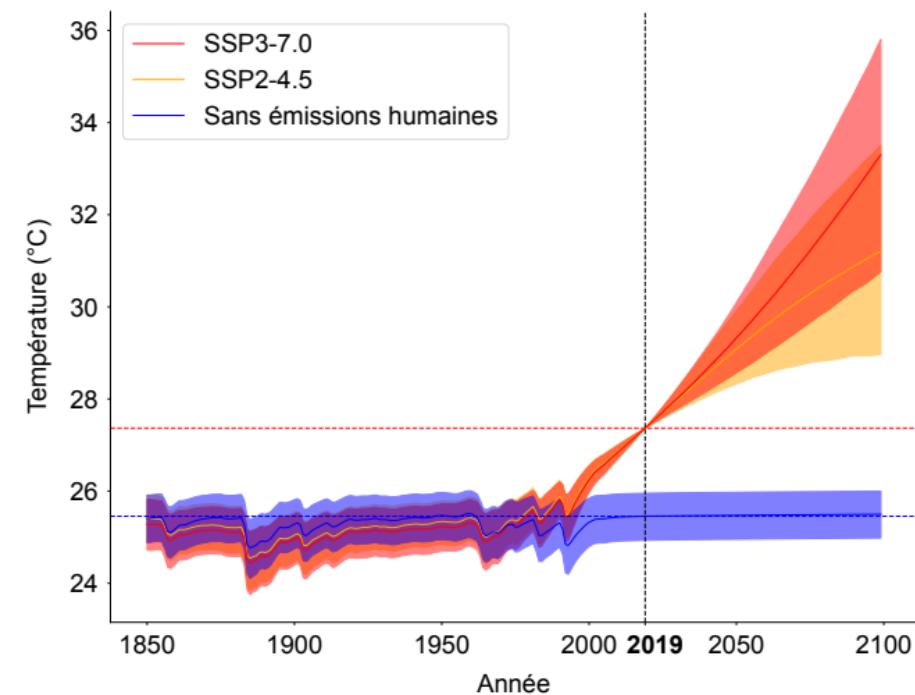
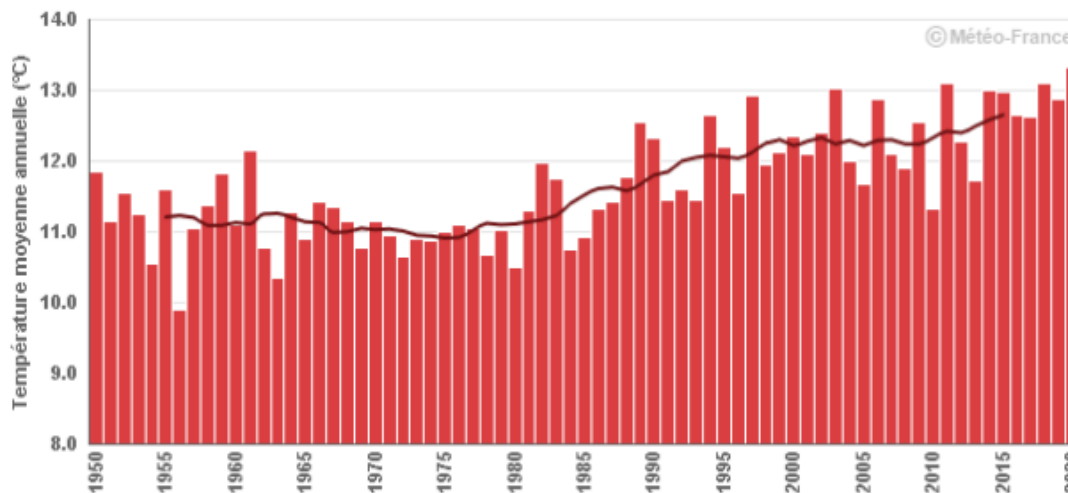


Figure 1.7. Évolution de la température d'une canicule aussi rare que celle de 2019 (probabilité d'occurrence de 10 %) dans un climat sans influence humaine (bleu), avec influence humaine (scénario médian SSP2-4.5, jaune), avec influence humaine et fortes émissions (scénario SSP3-7.0, rouge).

Source: RECO - Cahier Régional Occitanie sur les Changements Climatiques

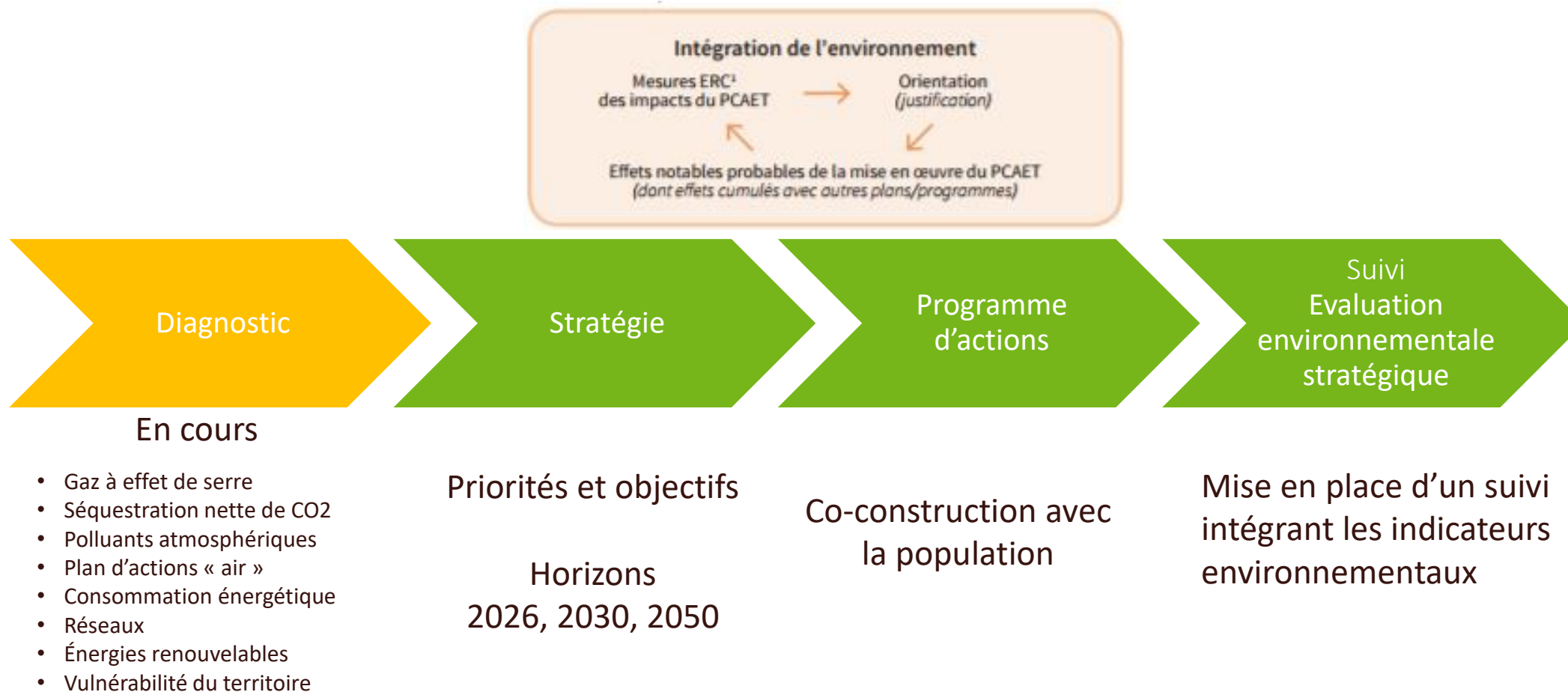
Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Un **outil de planification** de la transition énergétique

- Réalisé par et pour les acteurs du territoire
- Permet d'inscrire les projets du territoire dans la durée
- Réunir des actions isolées

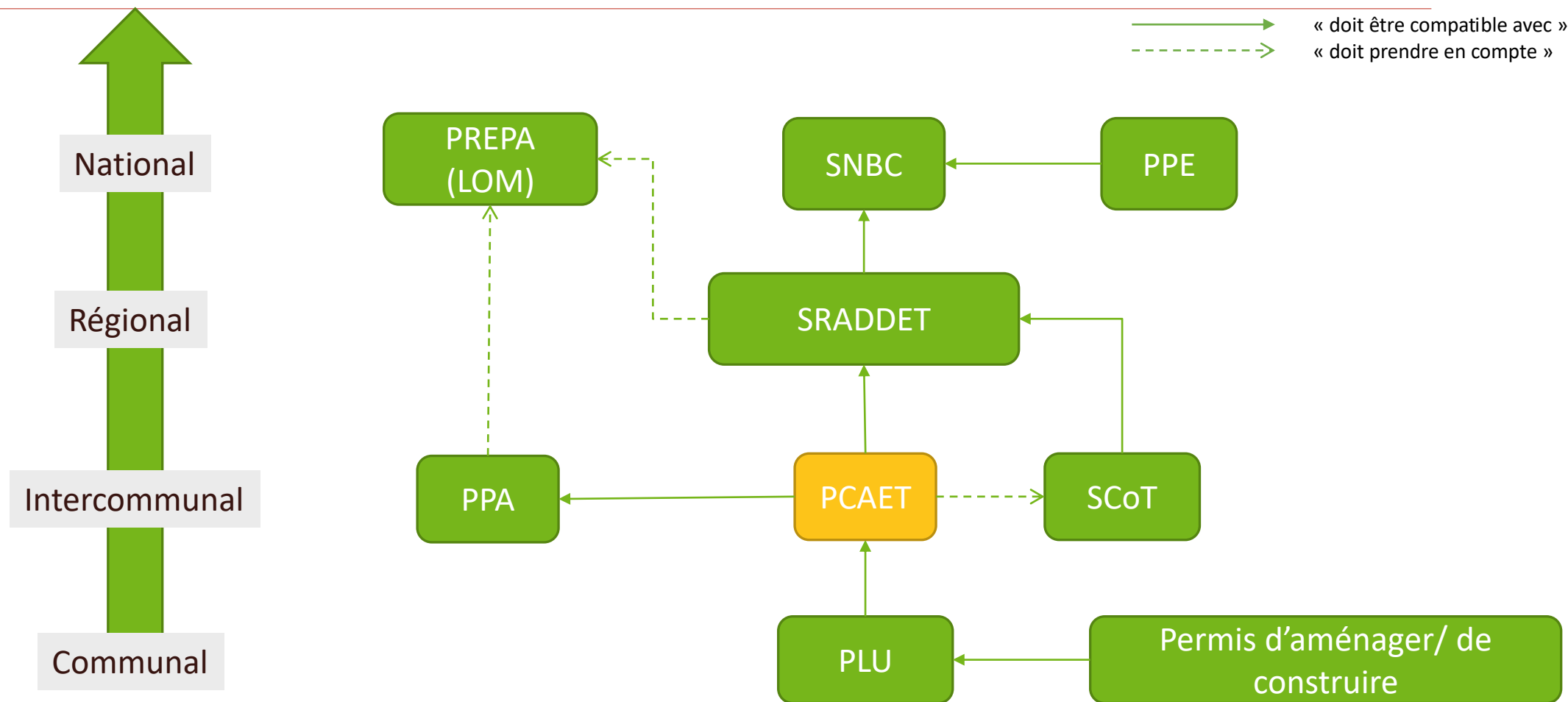
Encadré par le Code de l'environnement et le Code de l'Energie

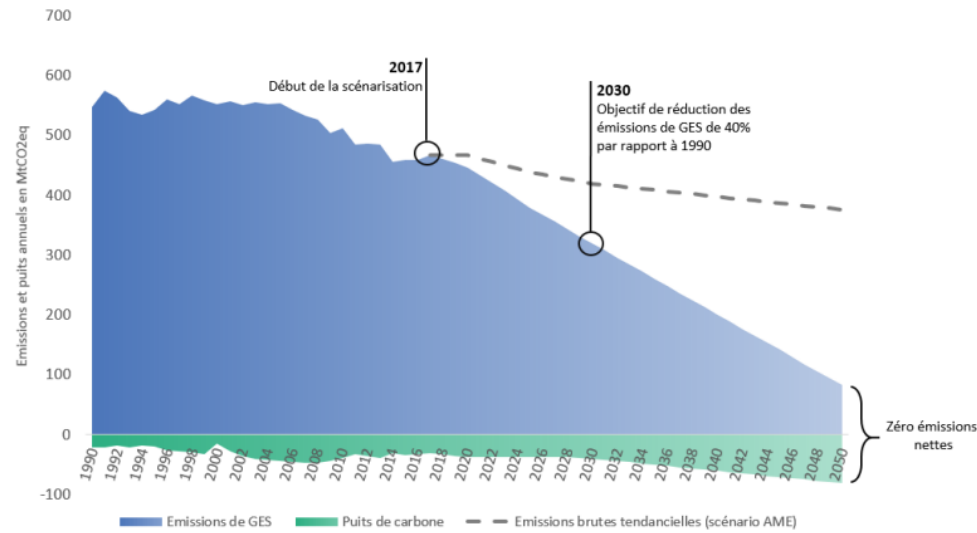
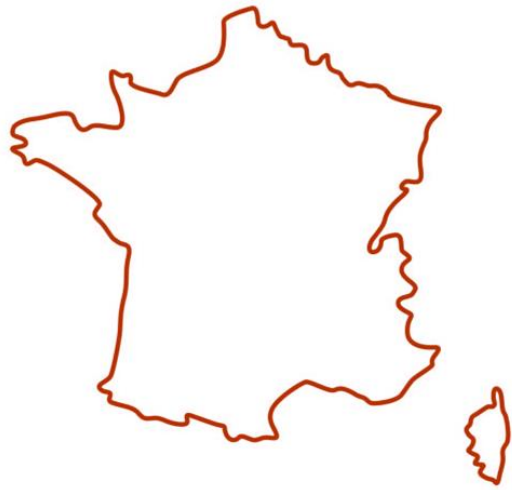
4 étapes réglementaires



¹: mesures ERC: Eviter, réduire, compenser

Cadre réglementaire





Stratégie Nationale Bas Carbone



INVESTIR PLUS ET MIEUX DANS LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

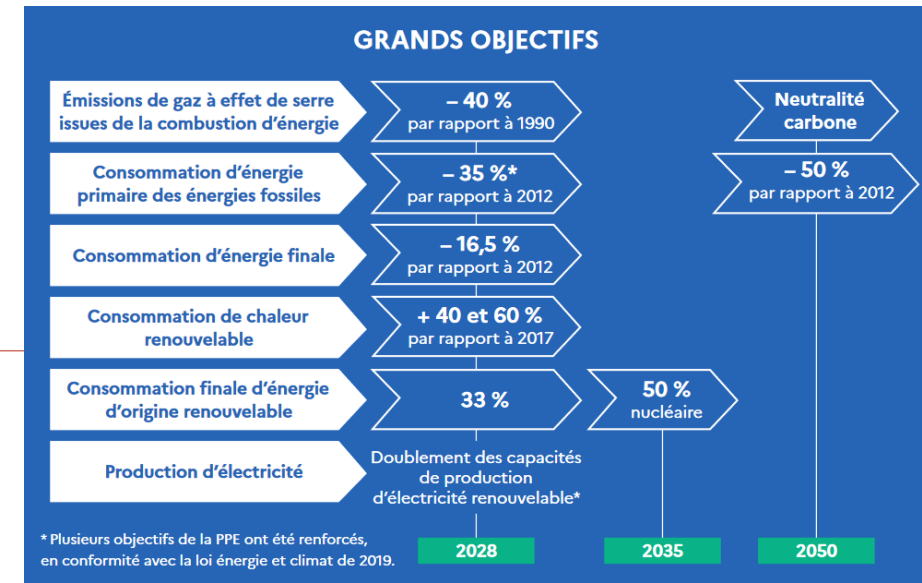


FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR PERMETTRE À TOUS DE SE DÉPLACER



ENGAGER LA TRANSITION VERS UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE

Loi d'Orientation des Mobilités



Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

Objectifs du PREPA	2020-2024	2025-2029	A partir de 2030
Dioxyde de Soufre (SO ₂)	- 55%	- 66%	- 77%
Oxydes d'Azote (NO _x)	- 50%	- 60%	- 69%
Composés organiques volatils non méthaniques (COVnM)	- 43%	- 47%	- 52%
Ammoniac (NH ₃)	- 4%	- 8%	- 13%
Particules fines (PM 2,5)	- 27%	- 42%	- 57%

Plan de Réduction des Emissions des Polluants Atmosphériques



Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

- Baisser de 20% la consommation énergétique finale des **bâtiments** d'ici 2040.
- Baisser de 40% la consommation d'énergie finale liée au **transport de personnes et de marchandises** d'ici 2040.
- **Zéro artificialisation nette** à l'échelle régionale d'ici 2040
- Multiplier par 2,6 la production d'**Energies renouvelables**
- Diviser par 2 la production de **déchets**
- Accompagner l'**économie** régionale dans la transition écologique et climatique



Schéma de Cohérence Territoriale Grande Agglo Toulousaine

MAÎTRISER l'urbanisation
POLARISER le développement
RELIER les territoires

- Garantir la pérennité des espaces naturels et agricoles
- Promouvoir le développement économique au sein de quartiers mixtes en favorisant le renouvellement urbain
- Structurer un maillage pour maximiser les possibilités de déplacements [...] notamment entre les faubourgs et les communes périphériques

Polluant en t/an	2009	2020	Evolution
Total Émissions NOx	10 812	7 131	-34 %
Total Émissions PM10	2 598	1 872	-28 %
Total Émissions PM2.5	1 845	1 124	-39 %

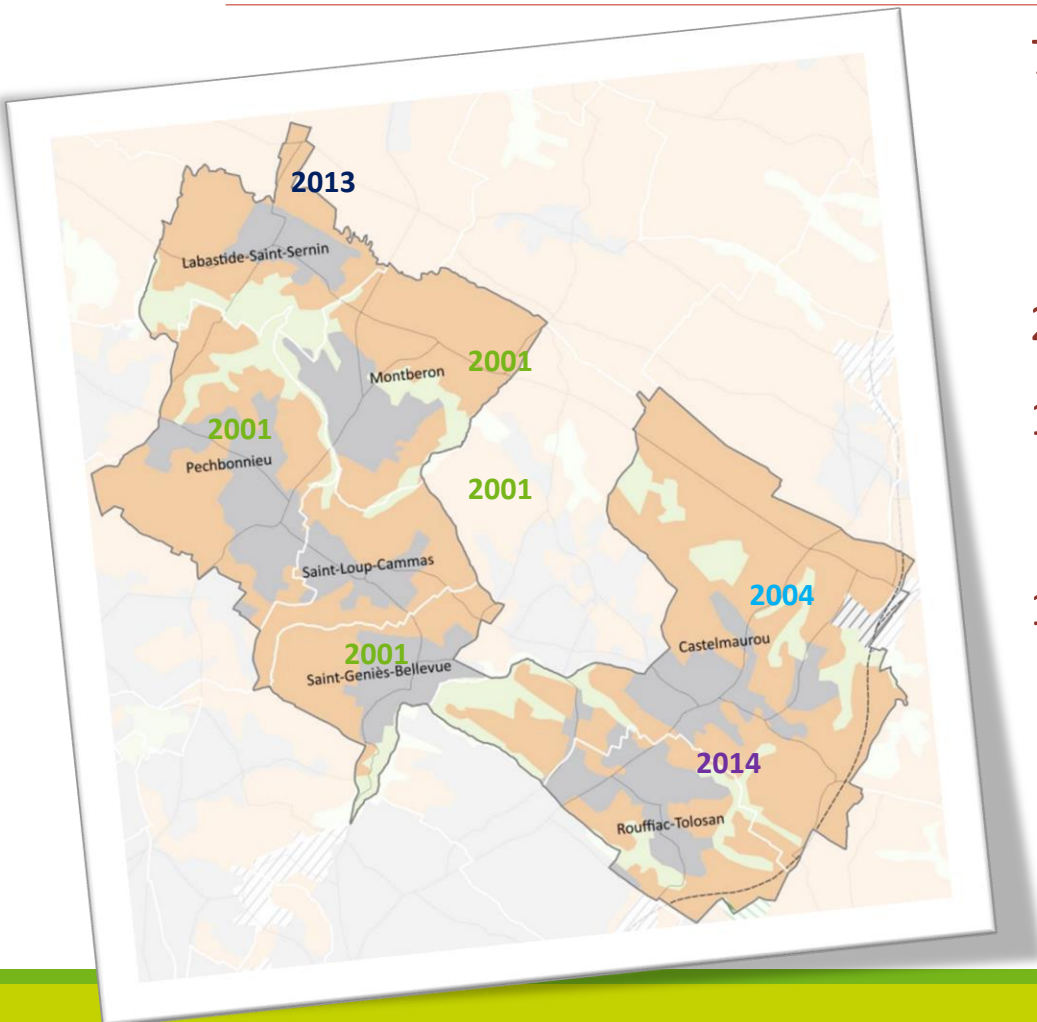
Polluant	cible	Valeur limite	2009	2020
NO ₂	POPULATION EXPOSEE	NO ₂ - Dépassement de 40 µg/m ³ en moyenne annuelle (valeur limite)	14 591 hab.	350 hab.
		NO ₂ - Plus de 18h de dépassement de 200 µg/m ³ (valeur limite)	5 256 hab.	0 hab.
PM10	POPULATION EXPOSEE	PM10 - Dépassement de 40 µg/m ³ en moyenne annuelle (valeur limite)	17 hab.	0 hab.
		PM10 - Plus de 35 jours de dépassement de 50 µg/m ³ (valeur limite)	2 700 hab.	100 hab.
PM2,5	POPULATION EXPOSEE	PM2.5 - Dépassement de 25 µg/m ³ en moyenne annuelle (valeur limite)	1 951 hab.	0 hab.

Plan de Protection de l'Atmosphère Toulouse Agglomération

La communauté de communes des Coteaux Bellevue



Histoire des Coteaux Bellevue



7 communes

Pechbonnieu, Montberon, Saint-Loup-Cammas, Saint-Génès-Bellevue ; Castelmaurou ; Labastide-Saint-Sernin ; Rouffiac-Tolosan

21 343 habitants pour 47,5 km² de superficie

1 présidente et 6 Vice-présidents

100aine d'agents:

- 50% petite enfance : crèche et RAM
- 25% service environnement : Déchets et développement durable (Collecte des déchets en régie)
- 25% service administratif : urbanisme, voirie, communication..

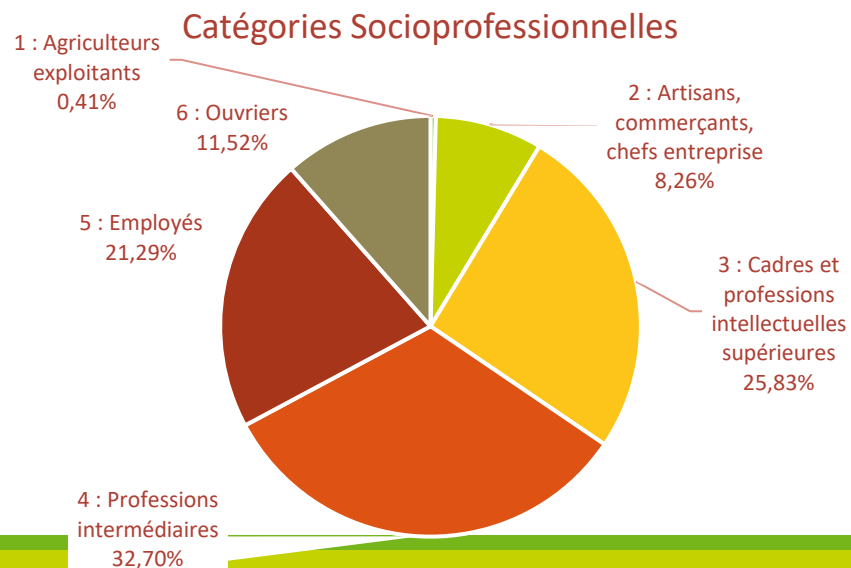
Population

Territoire attractif pour les familles

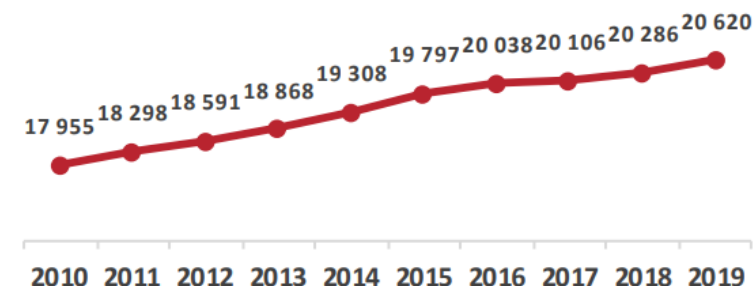
- 50% des nouveaux arrivants ont entre 24 et 55 ans

Les retraités sont également très représentés sur le territoire

- 24% de la population globale



Evolution de la population 2010-2019



Source : INSEE 2010-2019

Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2008	2013	2018	Evol. 2008-
Agriculteurs exploitants	25	60	37	+50%
Artisans, com., chefs d'	581	734	764	+31%
Cadres et prof. Intellect	1876	2 139	2 459	+31%
Professions intermédia	2 474	2 942	3 169	+28%
Employés	2 204	2 227	2 230	+1%
Ouvriers	1205	1201	1200	-0%
Retraités	2 984	3 621	4 029	+35%
Autres	2 220	2 362	2 713	+22%
Ensemble	13 569	15 286	16 602	+22%

Source : INSEE 2008-2018

Situation géographique

Située sur des coteaux (200m d'altitude en moyenne)

Une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

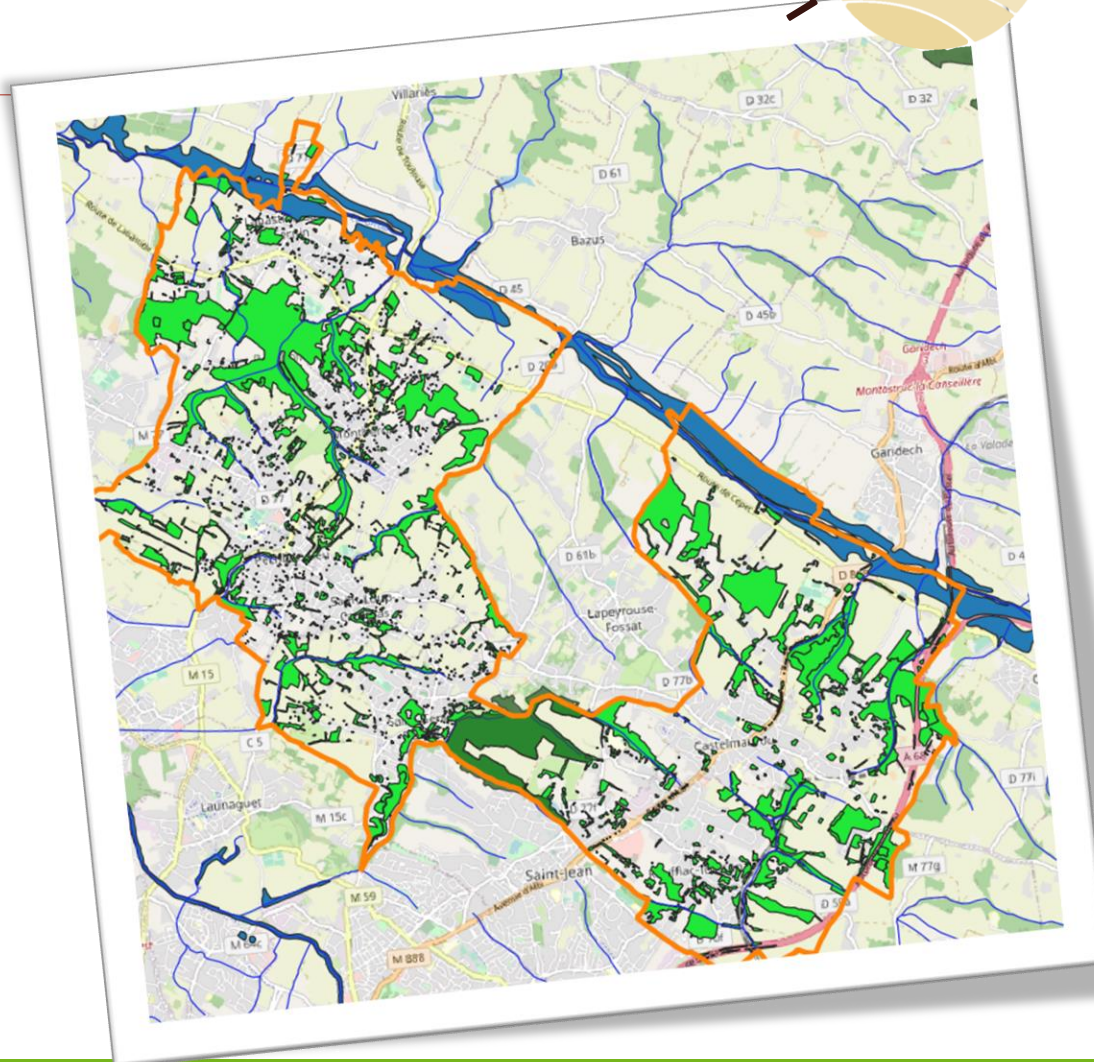
Une forêt enregistrée à l'ONF

40% de la surface cultivée – Grandes cultures

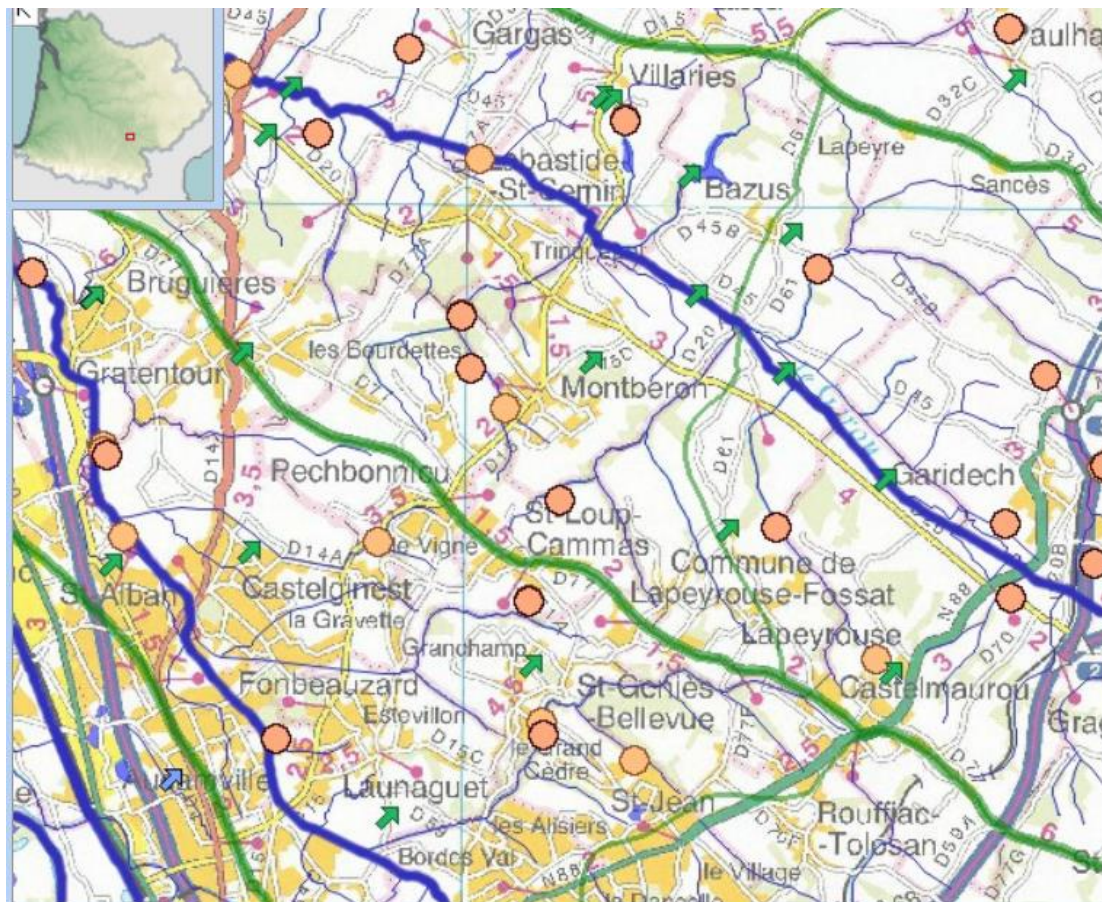
23% de la surface du territoire qui est végétalisée (hors agriculture)

- Majoritairement de forêt de feuillus et haies

Traversée par le Girou au Nord




Installations liées à la ressource « eau »

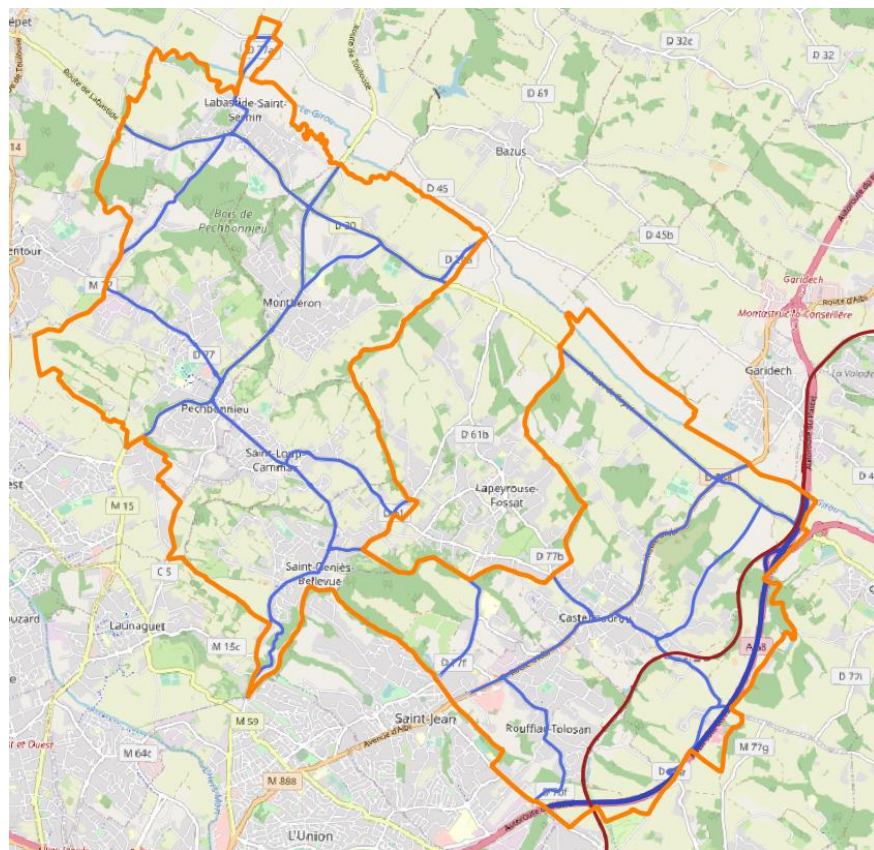


2 Points de prélèvement pour irrigation

7 Stations d'épuration

-  Points de prélèvement pour irrigation
-  Stations d'épuration des collectivités

Axes routiers majeurs et ferroviaires



- Route intercommunale
- Route départementale
- Autoroute
- Voie ferrée

Départementales qui sillonnent le territoire

Axes Toulouse-Albi traversants:

1 axe autoroutier

1 voie ferrée

→ soutien à « rallumons l'étoile »

6 communes sur 7 dans le périmètre Tisséo

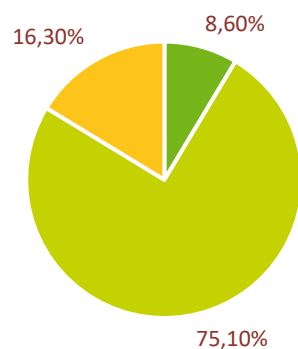
- 4 lignes de bus
- Covoitéo
- Mobibus

Activité économique

534 Etablissements employeurs

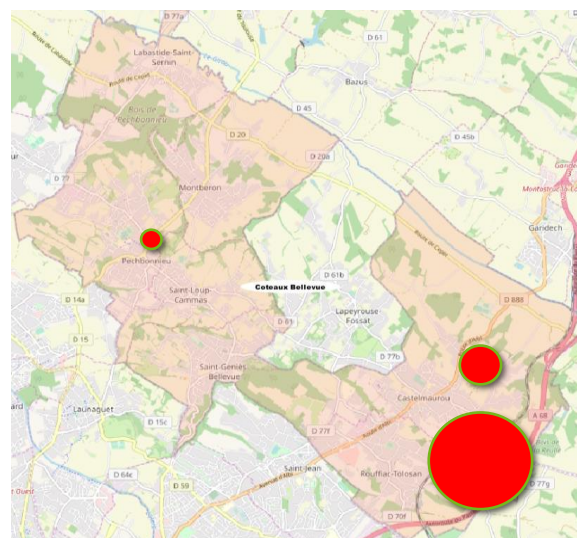
données Flores 2020

Répartition des établissements par nombre de salariés

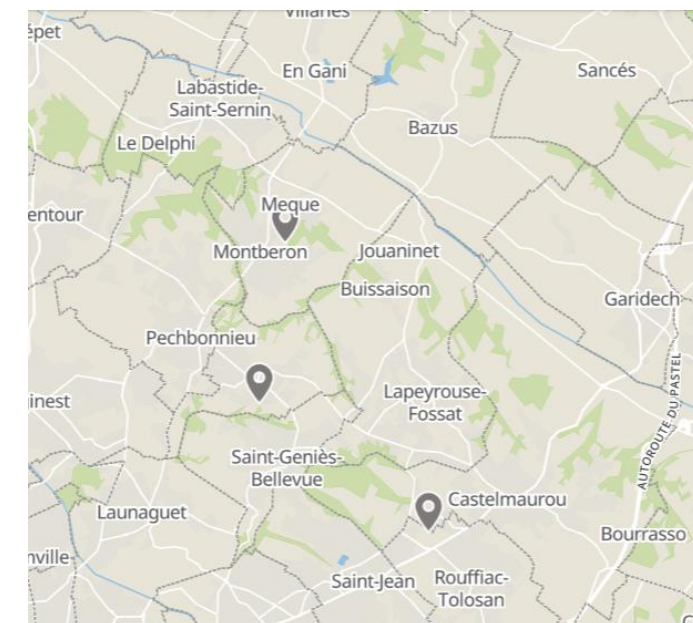


- Part étab. sans salarié
- Part étab. de 1 à 9 salariés
- Part étab. de 10 salariés ou plus

3 bassins d'activité commerciale



3 Maisons de Santé



Actions déjà engagés sur le territoire

- Extinction de l'éclairage en cœur de nuit
- Rénovation des parcs d'éclairage public
- Rénovation/construction des bâtiments communaux avec changement de source d'énergie
 - Géothermie
 - Panneaux photovoltaïques



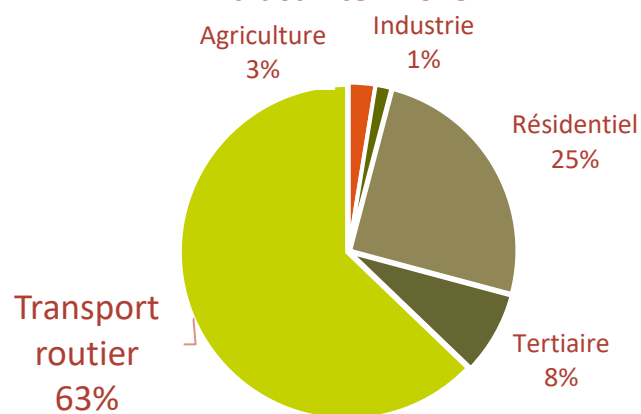
- Politique de réduction des déchets et mise en place d'une Tarification Incitative sur les ordures ménagères

Premiers éléments du diagnostic

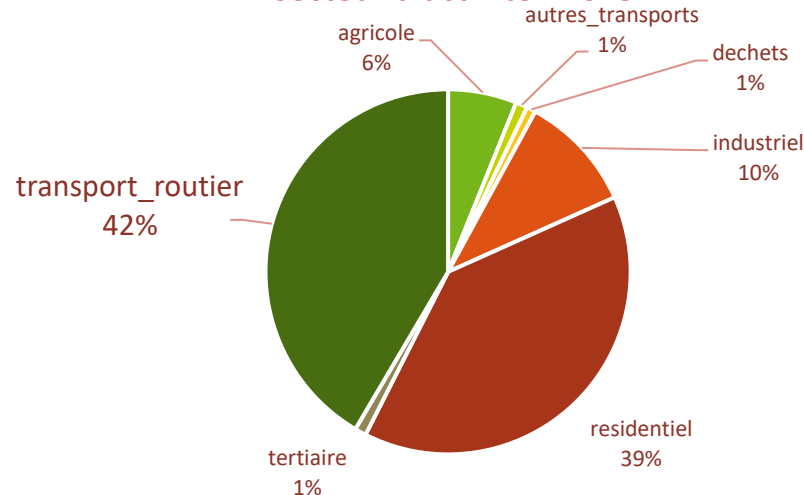


Transport routier

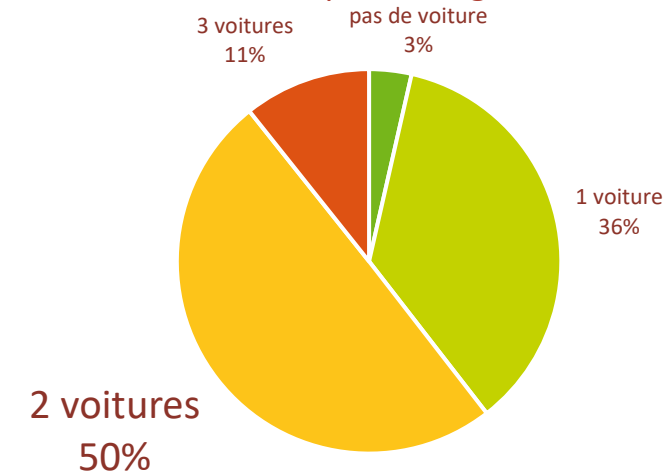
Répartition des GES par secteur d'activité - 2019



Répartition des polluants atmosphériques par secteur d'activité - 2019



nombre de voiture par ménage - INSEE 2019

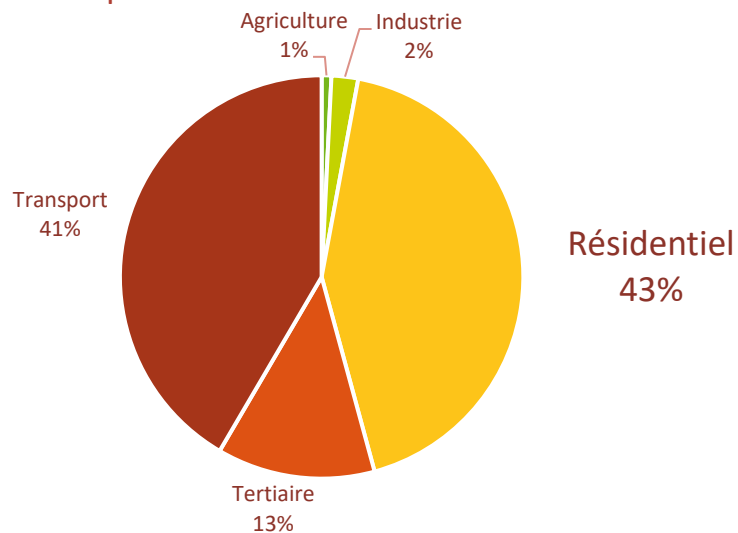


La mobilité, enjeu majeur du territoire:
Plan d'aménagement cyclable déjà engagé, en cours de réalisation

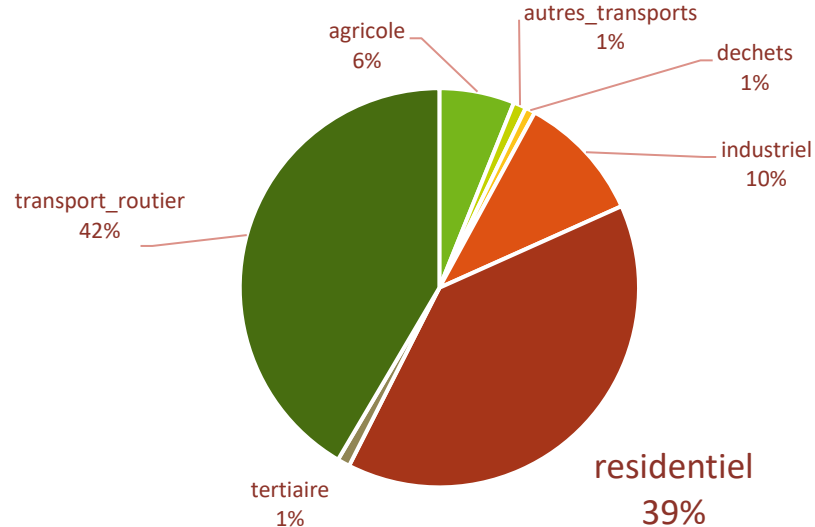
→ Enjeu: Faire adhérer les habitants au report modal

Résidentiel

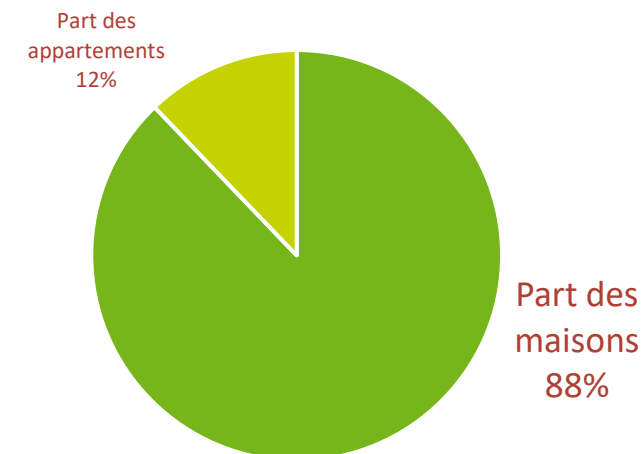
répartition des **consommations énergétiques** par secteur d'activité - 2020



Répartition des **polluants atmosphériques** par secteur d'activité - 2019



Répartition des logements par type - 2019



L'habitat individuel

→ Enjeu: moins consommer et émettre, tout en s'adaptant au changement climatique

L'organisation



Les attentes du PCAET

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE:

Faire face à l'enjeu de l'eau: réseau d'eau potable et eaux naturelles (grand cycle de l'eau)

Diminution de la facture énergétique du territoire: économie et production

Diversifier l'offre de déplacements et y faire adhérer la population

Préservation la biodiversité et des espaces verts et boisés

Diminution et meilleure valorisation des déchets

Incitation à la participation citoyenne

Comité technique

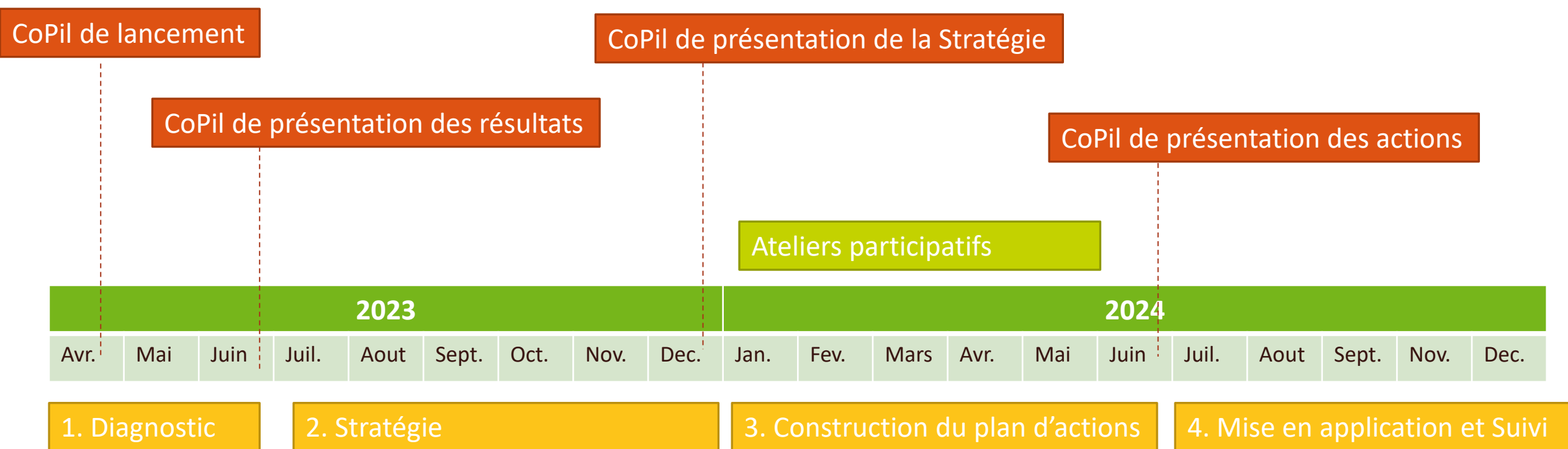
Membres: *liste évolutive en fonction de l'avancée du projet et des thématiques abordées*

- Présidente
- VP en charge de l'environnement, du développement durable, de la gestion des déchets et des mobilités
- VP agriculture durable et de la promotion de la qualité alimentaire par des circuits courts
- Membres volontaires des commissions
- Directrice Générale des Services
- Chargée de mission développement durable et mobilité
- Représentant de la Direction Départementale des Territoires

Une gestion en interne pour faire du PCAET un réel outil opérationnel

- Impliquer les élus et les agents
- Interagir directement avec la population
- Faciliter les échanges avec les partenaires

Calendrier prévisionnel



Merci de votre attention

Dans
quelle mesure pensez-
vous que votre structure
puisse interagir dans le
cadre de notre PCAET?



Compte Rendu de la réunion du Comité de Pilotage pour le lancement de la démarche PCAET sur la CC Coteaux Bellevue (CCCB)

Date, heure de début : **21 Avril 2023, 14H30**

Lieu :

**Salle du Conseil
Siège de la CCCCB
19 route de Saint-loup-cammas
31140 Pechbonnieu**

Participants :

NOM	STRUCTURE, FONCTION
SEMPERBONI PATRICE	Mairie de Pechbonnieu, conseiller communautaire
MANTON LUC	GRDF, Chargé de relations / Collectivités Territoriales
CONSTANTIN RAPHAEL	GRDF, Ingénieur d'Affaires Mobilité Durable (bio)GNV
MANN LAURENT	DDT, chargé de mission
ROQUES PATRICK	SMEA-Réseau 31, Directeur général
PILON ANNE-SOPHIE	Mairie de Labastide-Saint-Sernin, conseiller communautaire
CALVIGNAC CORINE	Mairie de Saint-loup-Cammas, conseiller communautaire
DOUCET CHRISTOPHE	SMEAT, Directeur
LERE ETIENNE	Tisséo, Chargé d'études mobilité
VIELLE AUDE	CDA, chargée de mission au service urbanisme et foncier
SOPHIE LAY	Mairie de Saint-Génies-Bellevue, VP communautaire
GAILLARD MARIE-BLANDINE	Mairie de Saint-Génies-Bellevue, conseiller communautaire
GRANDET JEAN-PIERRE	Office National des Forêts, Technicien forestier territorial
GEIL-GOMEZ SABINE	Mairie de Pechbonnieu, Présidente communautaire
ESQUERRE DIANE	Mairie de Castelmaurou, VP communautaire
LERAY FLORENCE	CCCB, Chargée de mission développement durable et mobilité
CATALA PATRICK	Mairie de Montberon, conseiller communautaire
RENARD GIOVAN	Mairie de Montberon, conseiller communautaire

Ordre du jour :

1. Le Plan Climat Air Energie Territorial et son cadre juridique
2. La communauté de communes des Coteaux Bellevue
3. Premiers éléments du diagnostic
4. Organisation
5. Echange avec les partenaires

Après un temps d'accueil, la réunion débute à 14H45.

Mme Esquerré, VP au développement durable à la CC Coteaux Bellevue introduit la réunion, puis elle invite à effectuer un tour de table pour que chacun se présente, et présente sa structure.

Mme Leray, chargée de mission développement durable et mobilité au sein de la CC Coteaux Bellevue, présente le document joint à ce compte rendu « **230421-CCCB-PCAET-COPIL01-présentation** ». Mme la Présidente de la CC Coteaux Bellevue, rappelle l'importance d'inclure le citoyen dans la construction du plan Climat et cette volonté de la communauté de communes. De plus, aux vues de l'actualité, la gestion du grand cycle de l'eau apparaît comme un élément incontournable dans le plan climat à élaborer.

Suite à la présentation, il est proposé aux partenaires présents d'indiquer leurs premières idées, sur la manière d'interagir dans ce contexte de PCAET, en termes de données pour alimenter le diagnostic ou d'actions à mener.

GRDF donne des informations sur le Bio GVN. Les véhicules roulant au Bio GVN ont un cycle de vie plus vertueux que les véhicules thermiques et électriques. Le Bio GVN est très peu émetteur de GES et de polluants atmosphériques. Mais, il n'y a pas de bornes GNV sur le territoire. La CCCB, gérant la collecte des déchets en régie, avec la construction du nouveau bâtiment hébergeant le service environnement, aurait une opportunité pour installer une borne GVN sur le site pour alimenter les camions de collectes, et ainsi réduire les émissions liées à la collecte.

Concernant la collecte des biodéchets, des levées de fonds sont possibles pour créer de nouveaux sites de méthaniseurs. Mais attention aux retours sur investissements très longs. De plus, il faut trouver une filière de valorisation des résidus de méthanisation associée.

Le Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne évoque la solution de micro-méthaniseurs, tout en alertant sur la complexité de l'exploitation et la conduite du système.

Mme la Maire de Saint-génies-bellevue et VP à la CC Coteaux Bellevue, évoque l'enjeu du changement des habitudes des particuliers, l'« hyperconfort » amené par la climatisation notamment. L'ONF est sollicité concernant les meilleures plantes pour créer des îlots de fraîcheur dans l'espace public. La DDT indique que l'association « arbres et paysages d'autant » peut être de bon conseil pour cette problématique. Cela ouvre la réflexion sur la désimperméabilisation des sols et la nature des matériaux de construction, qui peuvent également jouer sur les températures. Le « fond vert » peut permettre de financer des projets dans cette optique.

Le SMEA-Réseau 31 informe les membres du COPIL de la création d'une feuille de route pour l'adaptation au changement climatique (juin 2023) pour la gestion des eaux usées et du Girou, indiquant les investissements à prévoir et les aménagements à réaliser, associés à un plan de sobriété.

Le SMEAT indique que la panification du PCAET devra effectivement prendre en compte les éléments du SCoT, qui est en révision. Ceci porte notamment sur les éléments de protection de la trame verte et bleue, la manière de privilégier les formes urbaines « de fraîcheur » et de limiter la consommation.

Mme la Présidente interpelle l'assemblée sur la participation des enfants dans le projet, public à concerter et sensibiliser.

GRDF informe qu'il dispose d'outils d'animation pour les ALAE sous forme de kits.

Dans ce contexte, l'ONF évoque le projet « la forêt s'invite à l'école », avec animation de sensibilisation.

Tisséo informe l'assemblée de la transition du parc de bus, qui permettrait d'aider à réduire les émissions de GES liées à ce transport. Il rappelle qu'il existe un accompagnement proposé par Tisséo « mobilités en entreprises » pour accompagner au changement. Tisséo réalise une « Enquête Mobilité Certifiée Cerema » (EMC²) sur son périmètre, qui s'est terminée en Mars 2023. Les résultats seront consultables d'ici fin 2023 et pourront ainsi aider à mieux identifier les habitudes liées aux mobilités sur le territoire afin de définir des actions ciblées.

La chambre d'agriculture, rappelle qu'un diagnostic agricole est en cours sur le territoire. Le COPIL de fin aura lieu en Juin avec une série de propositions d'actions. Les actions à mener pourront être en partenariat avec les différents services de la structure, notamment avec une volonté de maintien de l'élevage via la captation des circuits courts. Mme Vielle fait également référence à la loi APER (LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables) pour laquelle les projets sur terrains agricoles, notamment en agrivoltaïsme doivent être soumis à un document cadre produit par la CDA.

Cette loi est en attente de décrets et de positionnements nationaux. Mme Vielle rappelle le manque de données concernant l'efficacité de l'agrivoltaïsme, car les projets n'aboutissant pas toujours, il y a peu de recul sur les résultats finaux. L'ONF indique pouvoir aider au montage des dossiers dans ce cadre.

La réunion se conclue en remerciant les participants de leur venue et de leur participation active aux échanges.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage concernera le diagnostic territorial et sera programmée en Juin.